

Réunion du 2 mars 2026

**Objet : Adoption du budget primitif 2026 -
budget 2G**

Pour l'année 2026, le budget primitif du budget annexe 2G s'établit conformément aux grandes orientations du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté en février dernier.

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice 2025 à savoir :

- D'affecter au budget 2026 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élevant à un montant total de 32 309 916,92€ :
 - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 8 726 458,52€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
 - o en recette de fonctionnement, soit 23 583 458,40€ au compte de recette de fonctionnement 002 001 « résultat de fonctionnement reporté »
- De reporter au budget 2026 le résultat déficitaire d'investissement de 8 726 458,52€ au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

Les prévisions de dépenses pour l'année 2026 sont indiquées ci-dessous.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

Chapitre	Somme de BP 2026
65 Autres charges de gestion courante	20 212,79 €
011 Charges à caractère général	5 839 703,52 €
66 Charges financières	
67 Charges exceptionnelles	80 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 080 856,22 €
68 Dotations aux provisions et aux dépréciations	
002 Résultat reporté de fonctionnement	
022 Dépenses imprévues	
012 Charges de personnel	370 770,03 €
023 Virement à la section d'investissement	27 204 430,55 €
Total général	40 595 973,11 €

En dehors du virement à la section d'investissement, les plus gros postes de dépenses concernent les *charges à caractère général* pour la location d'infrastructures tierces ainsi que de la prestation de services, les dotations aux amortissements du réseau FttH. On retrouve également sur cette section le reversement au budget principal des charges de personnel au titre du personnel travaillant pour le SPIC.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2026
002 Résultat reporté de fonctionnement	23 583 458,40 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 941 663,00 €
74 Subventions d'exploitation	
75 Autres produits de gestion courante	8 951 000,00 €
77 Produits exceptionnels	4 000 000,00 €
78 Reprises sur provisions et dépréciations	27 051,71 €
70 Produits de services, du domaines & ventes diverses	
76 Produits financiers	92 800,00 €
Total général	40 595 973,11 €

Les principales recettes, en dehors de la reprise de l'excédent 2025, reposent sur les produits issus de la délégation de service public, une reprise sur provision pour dette devenue inexigible, les produits issus de placement financier ainsi que les dotations pour l'amortissement des subventions transférables.

2° Section d'investissement

- En dépenses

Chapitre	Somme de BP 2026
001 Résultat reporté d'investissement	8 726 458,52 €
020 Dépenses imprévues	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 941 663,00 €
041 Opérations patrimoniales	- €
16 Emprunt et dettes assimilées	- €
20 Immobilisations incorporelles	350 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	
23 Immobilisations en cours	30 449 054,07 €
Total général	43 467 175,59 €

Les dépenses 2026 correspondent principalement, en dehors de la reprise du déficit 2025, à la charge d'amortissement du réseau, à la fin des travaux de déploiement pour l'ensemble des marchés, d'un marché de complétude, d'un marché de collecte dans le cadre de la résilience des réseaux et de travaux d'extension de réseau au vu de connectivité notamment de la VP.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2026
001 Résultat reporté d'investissement	
021 Virement de la section d'exploitation	27 204 430,55 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 080 856,22 €
041 Opérations patrimoniales	- €
10 Dotations, fonds divers et réserves	8 726 458,52 €
13 Subventions d'investissement	455 430,30 €
16 Emprunt et dettes assimilées	
23 Immobilisations en cours	- €
20 Immobilisations incorporelles	
Total général	43 467 175,59 €

Est inscrit le solde des subventions d'investissement de l'État pour les raccordements et les opérations de montée en débit, les dotations aux amortissements du réseau et le besoin de financement du déficit 2025. 62% des recettes de cette section proviennent d'un virement de la section de fonctionnement.

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2026
Dépenses	Fonctionnement	40 595 973,11 €
	Investissement	43 467 175,59 €
	Total dépenses	84 063 148,70 €
Recettes	Fonctionnement	40 595 973,11 €
	Investissement	43 467 175,59 €
	Total recettes	84 063 148,70 €

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 2 mars 2026

**Objet : Adoption du budget primitif 2026 -
budget 2G**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.2 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 9 février 2026 ;

Le Comité syndical, réuni le 2 mars 2026 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDÉ

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et la maquette budgétaire relatif au budget primitif du budget annexe 2G pour 2026 tel que présenté dans le tableau ci-dessous:

	Objet	BP 2026
Dépenses	Fonctionnement	40 595 973,11 €
	Investissement	43 467 175,59 €
	Total dépenses	84 063 148,70 €
Recettes	Fonctionnement	40 595 973,11 €
	Investissement	43 467 175,59 €
	Total recettes	84 063 148,70 €

- De prendre acte de la reprise des résultats de l'exercice 2025;

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution du budget annexe 2G pour 2026 dans les limites des montants alloués par chapitre tels qu'ils figurent dans la maquette budgétaire.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 23

- Collège Conseil Départemental : 15

- Collège Conseil Régional : 3

- Collège commune : 8

- Collège syndicat : 2

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

- Collège commune : 0

- Collège syndicat : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

- Collège commune : 0

- Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 2 mars 2026

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 06/03/2026